



Ville de LORRAINE

Allocution de monsieur Jean Comtois,
maire suppléant de la Ville de Lorraine

Présentation des prévisions budgétaires
de l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

Déposées et adoptées
le 9 décembre 2015

Chères Lorraines,
chers Lorrains,

Je suis très heureux de déposer ce soir le contenu du budget 2016. Ce document fait foi du travail rigoureux réalisé par les directeurs de services, les membres de la commission des finances et ceux du conseil municipal pour concevoir un budget équilibré basé sur la réalité fiscale de notre ville dans une perspective orientée vers l'avenir.

Notre administration a dressé la liste des projets qui tiennent compte de nos engagements, des besoins de la population et de notre souhait de contrôler la croissance budgétaire. Les recommandations formulées par les différents comités composés de citoyens ont également largement contribué à l'élaboration de ces projets.

Enfin, notre vision nous sensibilise à tenir compte de la protection et de la mise en valeur de nos ressources, tout en assurant la mise à niveau de nos infrastructures routières et récréatives prévues dans nos plans directeurs. Nous comptons ainsi maintenir l'excellence des services à la population.

Enjeux et défis pour l'année 2016

Au cours de la prochaine année, les défis ne manqueront pas pour notre administration, dont l'objectif demeure de respecter nos engagements, nos politiques et leurs plans d'action, tout en maintenant l'excellence des services rendus à la population.

Le premier trimestre sera marqué par la tenue d'une élection partielle dont le jour du scrutin est prévu le 6 mars, et ce, afin de pourvoir les trois postes laissés vacants par le départ du maire Ramez Ayoub et des conseillères Lynn Dionne et Michèle Tremblay.

Le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation pour les années 2016 à 2018 engendrant une variation moyenne d'environ 4,56 % de la valeur de nos maisons, nous avons donc le mandat d'en limiter l'impact sur les comptes de taxes 2016 des contribuables. La valeur foncière moyenne des propriétés s'établit désormais à 385 000 \$.

Des projets qui s'inscrivent dans la continuité de nos engagements

Les projets suivants représentent une continuité de nos engagements envers les Lorraines et les Lorrains. Ils sont inscrits dans les plans d'action découlant de la politique familiale et de la MADA ainsi que dans les différents plans directeurs.

» La **collecte des matières organiques** sera implantée sur notre territoire à compter du 18 avril. Un défi collectif que nous relèverons avec brio si l'on se fie aux résultats hautement positifs du sondage effectué auprès de 400 répondants. (2016)

» La **cuisine du Centre culturel** sera complètement reconfigurée pour permettre la tenue de cuisines collectives, comme demandé par les organismes et associations sociocommunautaires. (2016)

» Le plan d'aménagement du secteur nord-ouest sera complété en prévoyant la construction d'une **passerelle reliant le chemin de Hombourg et le boulevard du Val d'Ajol** pour favoriser le transport actif, tout en améliorant la sécurité des piétons, des cyclistes et des écoliers, qui pourront emprunter ce nouveau segment de corridor scolaire. (2016)

» La revitalisation du secteur sud sera complétée par la construction d'un **nouveau garage municipal** muni de toilettes publiques, financé à 65 % par des subventions gouvernementales. De plus, un quai donnant **accès à la rivière des Mille Îles** sera aménagé, ce qui permettra aux Lorrains de pratiquer différents sports nautiques sur ce cours d'eau. (2016)

» Le premier volet du **plan d'action contre l'agrile du frêne** sera réalisé. Celui-ci vise à contrer l'infestation et la mortalité des frênes, appuyer la lutte régionale, préserver les plus beaux frênes du domaine public et offrir un soutien technique et financier aux citoyens. (2016, 2017 et 2018)

» Poursuivre le **plan de revitalisation des parcs** situés sur notre territoire : parcs Morhange, des Épinettes et Ramberviller. (2016)

» Les études portant sur le **réseau d'égout du secteur Aigremont** seront finalisées en vue d'en faire la réfection. (2016-2017)

Taxation annuelle

En 2016, le taux combiné : taux de base et taxe spéciale (dette à l'ensemble) sera ajusté à la baisse de 4,25 % pour compenser la hausse moyenne (4,56 %) du nouveau rôle d'évaluation.

Taxe foncière (du 100 \$ d'évaluation)	2015	2016	Variation
Taux de base	0,6516 \$	0,6340 \$	-2,7 %
Taxe spéciale	0,1351 \$	0,1206 \$	-10,7 %
Transport en commun	0,0510 \$	0,0475 \$	-6,9 %
Total du taux combiné	0,8377 \$	0,8021 \$	-4,25 %

Le taux de la taxe de base sur les immeubles non résidentiels sera également réduit et passera de 2,466 \$ à 2,29 \$ du 100 \$ d'évaluation en 2016. Le taux de la taxe sur les terrains vacants desservis sera réduit de 1,4134 \$ du 100 \$ d'évaluation à 1,2680 \$ en 2016.

Tarifification des services

La tarification liée à l'assainissement des eaux des résidences ainsi que le montant de base de l'eau demeurent les mêmes.

De plus, malgré l'introduction de la collecte des matières organiques, les coûts pour la gestion des matières résiduelles resteront inchangés à 225 \$ par propriété. Par ailleurs, une tarification de 25 \$ annuelle sera facturée aux propriétaires de condo pour les coûts reliés à la gestion des matières résiduelles autres que les déchets domestiques.

Les coûts finaux d'acquisition de la forêt du Grand Coteau nous permettent de fixer le montant de la taxe spéciale à 39 \$ par propriété. Un écart de 10 \$ sur le compte de taxes des contribuables.

Tarifification des services	2015	2016
Assainissement des eaux (résidentiel)	215 \$	215 \$
Assainissement des eaux (commercial)	n.a.	0,3359/m ³
Gestion des matières résiduelles	225 \$	225 \$
Gestion des matières résiduelles (condos)	n.a.	25 \$
Eau (<i>montant de base</i>)	150 \$	150 \$
Forêt du Grand Coteau	29 \$	39 \$

Prévisions budgétaires

Les prévisions budgétaires de l'exercice financier s'échelonnant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 se chiffrent à 15 560 598 \$, soit une hausse de 730 820 \$ par rapport au budget de 2015, une variation de 4,9 %.

	2015	2016	Variation	
REVENUS			\$	%
Taxes à l'ensemble	10 654 354 \$	10 922 869 \$	289 300 \$	2,7 %
Tarifification	2 366 400 \$	2 405 264 \$	38 864 \$	1,6 %
Taxes aux riverains	327 849 \$	318 900 \$	(8 949 \$)	-2,7 %
Paiement tenant lieu de taxes	127 000 \$	125 000 \$	(2 000 \$)	-1,6 %
Autres revenus de sources locales	1 071 335 \$	1 335 984 \$	264 649 \$	24,7 %
Transferts	224 499 \$	332 581 \$	108 082 \$	48,1 %
Affectation de surplus	79 126 \$	120 000 \$	40 874 \$	51,7 %
	14 829 778 \$	15 560 598 \$	730 820 \$	4,9 %
DÉPENSES				
Administration générale	2 652 550 \$	2 882 268 \$	229 718 \$	8,7 %
Sécurité publique	2 669 773 \$	2 762 077 \$	92 304 \$	3,5 %
Voirie	1 092 570 \$	1 174 918 \$	82 348 \$	7,5 %
Transport collectif	633 776 \$	640 604 \$	6 828 \$	1,1 %
Hygiène du milieu	2 540 274 \$	2 719 401 \$	179 127 \$	7,1 %
Environnement	0 \$	196 500 \$	196 500 \$	100 %
Aménagement, urbanisme et développement	487 592 \$	473 246 \$	-14 346 \$	-2,9 %
Loisirs et culture	1 801 696 \$	1 859 637 \$	57 941 \$	3,2 %
Parcs et espaces verts	761 747 \$	783 085 \$	21 338 \$	2,8 %
Frais de financement-capital	1 516 364 \$	1 488 341 \$	-28 023 \$	-1,8 %
Frais de financement-intérêts	612 045 \$	566 321 \$	-45 724 \$	-7,5 %
Fonds de roulement et affectation du surplus	61 391 \$	14 200 \$	47 191 \$	-76,9 %
	14 829 778 \$	15 560 598 \$	730 820 \$	4,9 %

État de la dette à l'ensemble

Au 31 décembre 2015, la dette non consolidée excluant les subventions gouvernementales de 3 822 293 \$, la dette pour l'achat des terrains situés dans la forêt du Grand Coteau de 2 361 200 \$ et la dette des riverains de 2 137 161 \$ totalisera 15 248 296 \$, une baisse de 924 714 \$ par rapport à 2015, soit 10,7 % de moins.

La taxe spéciale, qui représente le remboursement du capital et des intérêts de la dette à l'ensemble, **diminuera** encore cette année passant de 0,1351 \$ en 2015 à 0,1206 \$ en 2016. Nous sommes très heureux que nos efforts pour contrôler la dette portent leurs fruits. La diminution de la dette payée par les contribuables lorrains prévue sera de 22 % en quatre ans (2014-2017).

Impact fiscal

En se basant sur la hausse moyenne du rôle d'évaluation de 4,56 %, l'impact fiscal moyen sera inférieur à 0,4 %. Par ailleurs, la variation peut être à la hausse ou à la baisse en fonction du nouveau rôle d'évaluation de chaque propriété.

À titre d'exemple, une propriété dont la valeur était de 365 600 \$ en 2015 et dont la variation est équivalente à la moyenne du nouveau rôle (4,56 %) s'établit maintenant à 381 644 \$. En incluant la majoration de 10 \$ reliée à la tarifification de la forêt du Grand Coteau, le compte de taxes de cette propriété sera augmenté de 13,42 \$, soit 0,36 % en 2016.

Projets prévus pour l'année 2016

Voici les projets de l'année 2016, qui se répartissent en six grands secteurs :

Administration :

- Tenir une élection partielle pour pourvoir trois postes vacants ;
- Améliorer continuellement nos pratiques en matière de gestion ;
- Solliciter les instances gouvernementales pour obtenir les subventions auxquelles nous avons droit ;
- Poursuivre les démarches entreprises pour protéger les intérêts de la Ville dans le dossier du talus antibruit dont le procès est prévu en septembre 2017.

Sécurité publique :

- Poursuivre les efforts de sensibilisation en matière de sécurité routière sur le territoire ;
- Accroître la sécurité aux abords de l'école Le Tournesol et aménager un trottoir dans la zone débarcadère ouest ;
- Compléter le plan d'aménagement du secteur nord-ouest en prévoyant la construction d'une passerelle menant du chemin de Hombourg au boulevard du Val d'Ajol pour favoriser le transport actif des écoliers, des piétons et des cyclistes.

Bâtiments et travaux d'infrastructure :

- Procéder à la réfection d'aqueduc sur l'avenue de Hautmont ainsi que sur une partie de la rue de Louvigny et compléter le chemin de Saverne en bénéficiant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ) ;
- Profiter des subventions offertes dans le cadre du Programme infrastructure Québec municipalités (PIQM) pour restaurer des conduites d'aqueduc et d'égout ;
- Construire les infrastructures pour développer les onze terrains du projet Liverdun ;
- Boucler le réseau d'aqueduc sur le boulevard du Val d'Ajol ;
- Finaliser les études du réseau d'égout dans le secteur Aigremont en vue d'en faire la réfection en 2017 ;
- Reconfigurer la cuisine du Centre culturel pour permettre la tenue de cuisines collectives ;
- Construire un nouveau garage municipal muni de toilettes publiques, subventionné à 65 % et aménager un quai donnant accès à la rivière des Mille Îles.

Parcs et espaces verts :

- Réaménager les placettes de Fontoy et de Broussey ;
- Revitaliser les parcs Morhange, Épinettes et Ramberviller ;
- Construire une aire de repos ombragée au parc Lorraine ;
- Repeindre la piscine et la pataugeoire ;
- Aménager une aire de glissade hivernale au parc Lorraine ;
- Poursuivre le travail amorcé avec le Comité consultatif sur la gestion et la préservation de la forêt du Grand Coteau afin de développer la vocation de cet espace vert ;
- Maintenir une grande vigilance en matière de foresterie urbaine (émondage, coupe, etc.).

Développement durable et environnement :

- Amorcer l'élaboration d'une politique environnementale et de son plan d'action ;
- Mettre en place le plan d'action pour lutter contre l'agrile du frêne ;
- Réaliser le plan d'action de la lutte visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre :
 - Entamer la conversion de l'éclairage public au DEL sur le territoire en débutant par le boulevard De Gaulle ;
 - Réduire la quantité de déchets envoyés au lieu d'enfouissement grâce à l'implantation de la collecte des matières organiques.
- Offrir de nouvelles subventions pour l'achat de couches lavables et de produits d'économie d'eau proposés par Hydro-Québec, tout en maintenant les programmes : composteurs domestiques, retrait des antennes et récupérateurs d'eau de pluie ;
- Poursuivre les travaux de retrait d'embâcles dans le ruisseau Dominique-Juteau ;
- Continuer de travailler avec les riverains pour les sensibiliser aux bonnes pratiques afin de prévenir l'érosion des berges et des ravins.

Patrimoine et communication :

- Mettre en valeur le domaine Garth en offrant une nouvelle programmation destinée à tous les publics sur ce site patrimonial exceptionnel.
- Débuter l'application du plan directeur signalétique et de l'image municipale.

Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

Au cours de la prochaine année, des investissements de 3 760 000 \$ seront réalisés en matière de développement durable pour la gestion des parcs et espaces verts, l'entretien et la construction de bâtiments ainsi que le renouvellement d'équipements. Ces investissements se poursuivront en 2017 pour une somme de 3 915 000 \$, puis de 4 435 000 \$ en 2018.

Remerciements

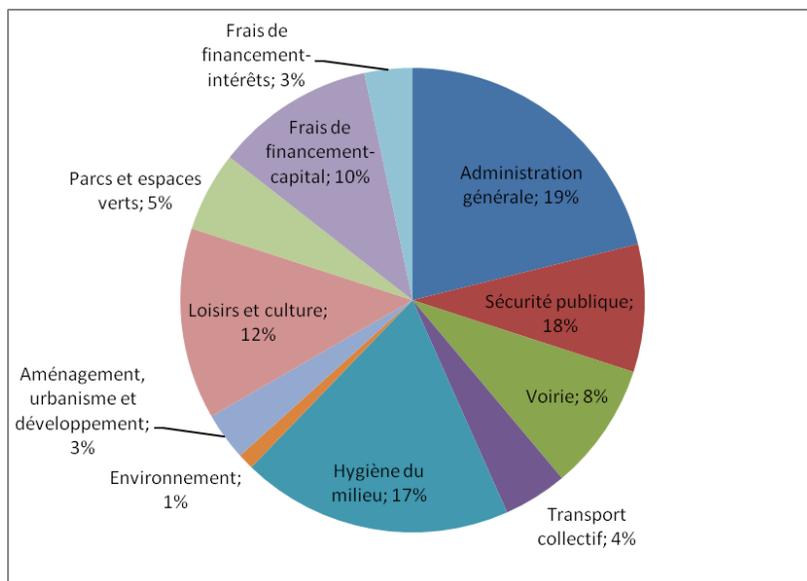
Pour conclure, j'aimerais remercier Stéphanie Bélisle, directrice du Service des communications, Manon Tremblay, directrice du Service des finances, le directeur général Christian Schryburt ainsi que tous les membres de l'administration municipale pour le travail réalisé lors de la préparation du budget 2016. Merci également à Martine Guilbault, vice-présidente de la commission des finances et conseillère municipale, pour son appui, ainsi qu'aux membres du conseil municipal. Le grand professionnalisme, la rigueur et la collaboration de toute l'équipe se traduisent par l'excellence et la diversité des prestations offertes aux Lorraines et aux Lorrains.

En cette période des Fêtes, les membres du Conseil se joignent à moi pour vous offrir, ainsi qu'à vos proches, leurs vœux les plus sincères de santé, d'amour et de bonheur. Que vos souhaits les plus chers se réalisent ! Au plaisir de vous revoir le 10 janvier au Brunch de l'amitié.



Jean Comtois
Maire suppléant

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016



QUOTES-PARTS 2016

	2015	2016	2016 vs 2015	%
	RÉEL ESTIMÉ	BUDGET	VARIATION	ÉCART EN POURCENTAGE
ENTENTES INTERMUNICIPALES				
Résidus domestiques dangereux et matériaux secs	80 000 \$	82 400 \$	2 400 \$	3,0 %
Incendie (Bois-des-Filion)	400 000 \$	420 000 \$	20 000 \$	5,0 %
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville	2 189 356 \$	2 240 605 \$	51 249 \$	2,3 %
Achat d'eau (Rosemère)	600 000 \$	629 000 \$	29 000 \$	4,8 %
Régie d'assainissement des eaux (Rosemère)	510 100 \$	533 200 \$	23 100 \$	4,5 %
	3 779 456 \$	3 905 205 \$	125 749 \$	
TRANSPORT				
Agence métropolitaine de transport (AMT)	124 092 \$	127 187 \$	3 095 \$	2,5 %
Conseil intermunicipal de transport (CIT) voir note	515 715 \$	500 917 \$	(14 798) \$	-2,9 %
Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)	188 177 \$	204 902 \$	16 725 \$	8,9 %
Le P'tit train du nord	3 438 \$	3 821 \$	383 \$	11,1 %
	831 422 \$	836 827 \$	5 405 \$	
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC)				
Municipalité régionale de comté Thérèse-De Blainville	70 104 \$	61 334 \$	(8 770) \$	-12,5 %
Société de développement économique Thérèse-De Blainville	25 292 \$	23 359 \$	(1 933) \$	-7,8 %
Odyssène	10 426 \$	10 700 \$	274 \$	2,6 %
	105 822 \$	95 393 \$	(10 429) \$	
TOTAL	4 716 700 \$	4 837 425 \$	120 725 \$	2,6 %
TOTAL Quote-parts : 0,28 \$ / 100 \$				

Note : Application d'un montant de 78 954 \$ au budget 2016 à même la réserve provenant du CIT.

IMPACT FISCAL 2016

	2015	2016	Variation
Évaluation moyenne	365 000 \$	381 644 \$	
Taux de taxe foncière	0,6516 \$	0,6340 \$	4,56 %
Taxe spéciale	0,1351 \$	0,1206 \$	
Transport en commun	0,0510 \$	0,0475 \$	
Montant des taxes	3 056,61 \$	3 061,02 \$	
Tarification des services	560 \$	560 \$	
Forêt du Grand Coteau	29 \$	39 \$	+10 \$
Total des taxes	3 676,61 \$	3 690,20 \$	0,36 %

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

	2016	2017	2018
DÉVELOPPEMENT DURABLE			
RÉFECTION DE CONDUITES ET DE RUES SUBVENTIONNÉES (PIQM et TECQ)	850 000 \$	1 750 000 \$	1 000 000 \$
RÉFECTION DE RUES (NON-SUBVENTIONNÉES)		1 500 000 \$	1 500 000 \$
RÉFECTION DE TROTTOIRS	90 000 \$	50 000 \$	25 000 \$
RUISSEAU DOMINIQUE-JUTEAU	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
RÉAMÉNAGEMENT DES PLACES ET PLACETTES	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
INTERVENTIONS RAVINS	150 000 \$	150 000 \$	50 000 \$
PARCS ET ESPACES VERTS			
REVITALISATION DES PARCS ET DE LA PISCINE	165 000 \$	160 000 \$	75 000 \$
AJOUT D'ABRIBUS	10 000 \$	10 000 \$	
AMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS - RIVIÈRE DES MILLE ÎLES	50 000 \$	10 000 \$	
FORÊT GRAND COTEAU - INFRASTRUCTURES	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
RÉFECTION DES SENTIERS DE PARCS, PASSERELLES ET AUTRES	240 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
BÂTIMENTS MUNICIPAUX			
ENTRETIEN ET RÉFECTION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX	30 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
GARAGE MUNICIPAL - CONSTRUCTION (SUBVENTIONNÉ À 65 %)	1 645 000 \$		
AMÉNAGEMENT DE LA CUISINE - CENTRE CULTUREL	100 000 \$		
CHALET PARC LORRAINE (conditionnel à une subvention)			1 500 000 \$
AUTRES ÉQUIPEMENTS			
ACQUISITION ET RENOUVELLEMENT ÉQUIPEMENTS ROULANTS	70 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
ÉCLAIRAGE PUBLIC - CONVERSION AU «DEL»	70 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
ACQUISITION DE BACS - 3e VOIE	175 000 \$		
ACQUISITION ET MISE À JOUR DE LOGICIELS ET GÉOMATIQUE	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
RENOUVELLEMENT ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
	3 760 000 \$	3 915 000 \$	4 435 000 \$